



VERNIER 
Une Ville pas Commune



II GENEVE PADEL OPEN 2019

Organisateur :

Padel First, Rue des Eaux Vives, 15, 1207 Genève

Responsable / Directeur du Tournoi : Enrique Jimenez

Contact : +41 78 842 70 74, enrique.jimenez@padelfirst.ch

Remplaçant : Manuel Faure

Contact : +41 76 383 56 44, stephanuel@hotmail.com

Lieu du tournoi :

Tennis Club de Vernier, Via Monnet 10, 1214 Vernier, Suisse.

En cas de pluie, Country Club de Genève, 47 route de Collex, 1293 Bellevue

Conditions particulières des courts :

Le tournoi se déroule sur 2 courts outdoor en moquettes.

Les sorties hors des terrains ne sont pas autorisées (existence d'un obstacle au sol dans les portes d'entrée).

Types de tournois et catégories :

Le II Geneve Padel Open est un tournoi officiel autorisé par l'Association Suisse de Padel (ASP), et comme tel, octroyant des points pour le ranking suisse de chacune des catégories. Le tournoi est composé de trois catégories :

- Femmes
- Catégorie 1 (350)
- Vétérans 3 (250)

Date et heures du tournoi :

Catégorie 1 : Le tournoi commencera le Samedi 21 septembre à 9h. et finira le Dimanche 22 septembre vers 17h.

Catégorie 3 : Dimanche 22 septembre

Femmes : Samedi 21 septembre

Attention ! En fonction du nombre d'inscrits, quelques matches entre équipes locales pourraient être joués le vendredi soir 20 septembre à partir de 18h30.

L'accès des spectateurs au tournoi est gratuit.

Admissions :

Tournoi ouvert à toute personne quels que soient le lieu de résidence ou la nationalité.

Toute joueuse a le droit de participer dans la catégorie Femmes et dans une autre catégorie si souhaité.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses avec ou sans licence suisse de padel. Cependant, les paires licencié(e)s ont la priorité lors de l'inscription, puis les paires ayant un(e) joueur/se licencié(e), puis en dernier les paires sans licence, et ce jusqu'à compléter le nombre maximum d'équipes admises par catégorie :

- 4 équipes minimum, 8 équipes maximum pour le tableau Femmes et la catég. 3
- 16 équipes maximum pour la catégorie 1

Seul(e)s les joueurs/ses licencié(e)s gagnent des points et apparaîtront dans le ranking de leur catégorie.

Inscriptions :

Les inscriptions se feront directement sur le site de Swiss Padel www.swisspadel.ch (page « tournois ») pour les paires licenciées.

Pour les joueurs non licenciés, des inscriptions par mail sur une des adresses mails mentionnées des organisateurs sont possibles.

L'inscription se fait par équipes. Pour que l'inscription soit valable, elle doit contenir les informations suivantes :

- Prénom, nom, sexe, année de naissance, adresse, numéro de téléphone (mobile), adresse e-mail, nationalité, numéro de licence 2019 et son ranking (si cela s'applique) de chaque joueur /joueuse, et pour quelle(s) catégorie(s) ils s'inscrivent.
- Justificatif du paiement des frais d'inscription.

S'il y a plus d'équipes inscrites que de places disponibles, d'abord on retiendra le critère des admissions (joueurs licenciés ou non), puis l'ordre d'inscription (date et heure à laquelle les organisateurs ont reçu le mail)

Délai d'inscription :

Le délai d'inscription est fixé au Mardi 17 septembre à 20h. précises. Padel First informera les équipes qui n'ont pas été admises dès que possible, et au plus tard le Mercredi 18 septembre.

Frais d'inscription :

35 CHF par joueur pour la Catég.1, 30 CHF par joueur pour la catégorie Femmes et la catégorie 3.

Une joueuse inscrite en Catégorie Femmes pourra, si elle le souhaite, également participer à une des deux autres catégories sans frais d'inscription supplémentaire.

L'inscription se fait uniquement par virement bancaire sur le compte de Padel First ci-dessous, avec la mention : « IX Tournoi Vernier + Nom du joueur »

Titulaire du compte : Padel First

IBAN : CH03 0900 0000 1262 3278 8

Tirage au sort et têtes de série :

Le tirage au sort s'effectuera le Mardi 17 septembre à 20h30, au Country Club de Genève.

Le tirage au sort est public. Le résultat du tirage au sort sera communiqué à chaque équipe participante et sera affiché sur le site web de Padel First.

Les têtes de série seront définies selon le Règlement des Tournois 2019 (RdT) de l'ASP, lequel peut être consulté sur son site web.

Règles de jeu

Les règles de la Fédération Internationale de Padel, et subsidiairement celles du RdT de l'ASP, sont applicables.

Le tournoi est à élimination directe. Après le premier match, les équipes basculent vers le tableau principal en cas de victoire, ou vers le tableau de consolation en cas de défaite.

Le tournoi est joué au meilleur de 3 sets, avec « tie-break » (jeu décisif) dans les deux premiers sets. En cas d'égalité à 1 set partout, il y aura un « super tie break » à 10 points (avec deux points d'écart) en lieu et place du troisième set, sauf pour toutes les finales qui se joueront avec un troisième set entier.

En fonction du nombre d'équipes, le format des matches et des tableaux pourra être modifié par l'organisation (par exemples poules qualificatives ou matches entiers dès le début du tournoi.)

Les matches se disputent sans arbitre.

Chaque joueur est tenu de se présenter au Directeur du Tournoi ou son remplaçant sur le court de jeu au moins 15 minutes avant l'heure officielle de son match, et d'être en permanence localisable sur le numéro de téléphone fourni à l'organisation.

Si un joueur n'est pas présent 5 minutes après son heure officielle de jeu, le Directeur du Tournoi peut disqualifier l'équipe. Seul le directeur décide sans appel d'une telle mesure.

Le temps d'échauffement ne peut excéder 5 min.

Les balles seront fournies par l'ASP. Balles HEAD neuves pour tous les matches du tableau principal de la catégorie 1 et pour toutes les finales. Sinon, 1 boîte pour 2 matches pour toutes les autres situations. Il n'y aura pas de changement de balles lors d'un match sauf si une des balles se dégonfle manifestement ou se perd. Elle sera remplacée par une balle neuve, de façon à avoir toujours 3 balles à disposition.

Pour toutes les règles de jeu non spécifiées dans le présent règlement, ce sont les normes de l'ASP qui s'appliquent.

Prix et sponsors :

Il y aura les prix suivants :

Pour chaque joueur de l'équipe vainqueur du tableau principal:

80 CHF et lot pour la catégorie 1

35 CHF pour les Vet.45+ et Femmes

Pour chaque joueur de l'équipe finaliste du tableau principal:

40 CHF la catégorie 1

Lot pour les Vet.45+ et Femmes

Assurance:

L'assurance accident est responsabilité de chaque participant.

Règlement appliqué pour toute autre question non détaillée ci-dessus:

Le règlement à appliquer sera celui de la Association Suisse de Padel – ASP:
« règlement des tournois 2019 »

NB:

Pour toute autre question non traitée dans le présent règlement ou le règlement des tournois de l'ASP, c'est uniquement l'organisation qui décidera en dernier, sans appel.

Il existe également un bar / restaurant ouvert au public au sein du club.